



Yannick

MONNET

CANDIDAT TITULAIRE, DÉPUTÉ SORTANT

Jean-Paul

DUFRÈGNE

CANDIDAT SUPPLÉANT, ANCIEN DÉPUTÉ

Madame, Monsieur,

Après la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale, les élections législatives de ce dimanche 30 juin revêtent une très grande importance. Dans cette très courte campagne électorale, avec Jean-Paul Dufrégne, ancien député devenu mon suppléant, **nous avons organisé 12 rencontres locales avec le souci de venir échanger au plus près de vous dans notre grande circonscription de 126 communes.**

Manque de médecins généralistes et de spécialistes, manque de moyens pour l'hôpital public, absence de loi Grand Âge et manque de moyens pour accompagner nos aînés, fermetures de classes, ligne Paris/Clermont défaillante et coût des transports prohibitif, agriculture pas assez rémunératrice pour un grand nombre de paysans, mais aussi salaires et pensions trop faibles au regard d'un pouvoir d'achat en berne, réforme des retraites, affaiblissement des services publics et un certain mépris de nos territoires ruraux... autant de raisons d'être en colère, mais autant de raisons aussi de continuer à se mobiliser.

Il y a deux ans, vous m'avez élu pour porter votre voix et défendre nos territoires à l'Assemblée nationale. Fort de votre confiance, je l'ai fait avec toute mon énergie, en ayant à cœur d'être le député de toutes et tous, en vous associant à chaque fois que c'était possible. Les conditions particulières de cette élection n'ont rien changé à ma façon de concevoir le mandat de député et à ma façon d'agir : **rester un élu proche, disponible, accessible et respectueux de nos institutions.**

Avec Jean-Paul Dufrégne, notre engagement reste intact pour poursuivre ce mandat, défendre votre quotidien et obtenir des avancées concrètes pour améliorer nos vies.

Vous pouvez compter sur nous comme vous l'avez fait depuis deux ans pour que chacune et chacun soit entendu et respecté, pour que votre voix compte vraiment.

Toujours à vos côtés !

YANNICK MONNET

CANDIDAT TITULAIRE,
DÉPUTÉ SORTANT



yannickmonnet2024@gmail.com



engagés à vos côtés pour continuer à vous être utiles



3 raisons de voter pour nous

- pour élire un député à l'écoute de chacune et chacun
- pour élire un député de terrain, disponible pour défendre vos intérêts et le territoire
- pour élire un député respectueux des institutions

Mon activité en chiffres

1041 rendez-vous à ma permanence à Moulins

4 permanences décentralisées par mois sur la circonscription

69 questions écrites et orales au gouvernement

677 amendements défendus

72 propositions de loi signées et cosignées

385 interventions dans l'hémicycle

Depuis le début de mon mandat, je me nourris de nos rencontres, des préoccupations que vous m'exprimez, des difficultés de vie que vous me témoignez au quotidien ou des projets qui vous mobilisent et vous passionnent.

Avec mon équipe parlementaire, je mets un point d'honneur à vous recevoir, à vous écouter, et à agir en toutes circonstances. C'est ainsi que je conçois mon rôle de député de proximité, travaillant à la fois en intervenant sur vos préoccupations au plan local, et en cherchant des réponses au plan national.

Depuis deux ans, je me suis mobilisé, avec vous, pour des avancées concrètes :

- en obtenant l'élargissement de la prise en charge, par la sécurité sociale, des frais liés au traitement du cancer du sein (adopté à l'unanimité en première lecture)
- en faisant adopter une résolution visant à rejeter le CETA, traité de libre-échange qui provoque une concurrence déloyale pour nos agriculteurs
- en travaillant à une revalorisation du métier de secrétaire de mairie, un métier essentiel dans nos territoires ruraux

...

Ce que je veux continuer de porter avec vous :

- l'accès à la santé comme grande priorité nationale
- un grand plan d'investissement pour l'hôpital public
- une loi Grand Âge en lien avec les professionnels de ma circonscription
- des prix rémunérateurs qui respectent le travail de nos agriculteurs
- des moyens pour l'action de nos sapeurs-pompiers
- la poursuite et la fin de la mise à 2x2 voies de la RN7 dans l'Allier
- la reconnaissance des territoires ruraux

Mais aussi

- l'indexation du SMIC sur l'inflation et l'augmentation des salaires
- une meilleure répartition des richesses, notamment par le rétablissement de l'ISF
- la baisse des taxes sur l'énergie et les carburants
- un mix énergétique qui réponde avec efficacité au défi climatique
- le droit à la tranquillité publique

...

Le 30 juin, VOTEZ Yannick MONNET & Jean-Paul DUFRÈGNE